2

St.

### 10 DOWNING STREET LONDON SWIA 2AA

From the Private Secretary

TORE!

24 March, 1987.

I enclose a copy of a letter to the Prime Minister from Monsieur Chirac dealing with the 30th Anniversary of the Treaty of Rome, and with the French action programme for Europe in the fields of culture and education. I should be grateful for a draft reply in due course, if you consider it appropriate.

I am sending copies of this letter and enclosure to Rob Smith (Department of Education and Science) and David Williamson (Cabinet Office).

(C.D. Powell)

Lyn Parker, Esq., Foreign and Commonwealth Office.

200



### AMBASSADE DE FRANCE LONDRES

L'AMBASSADEUR

24th March, 1987

Dec Chr. L

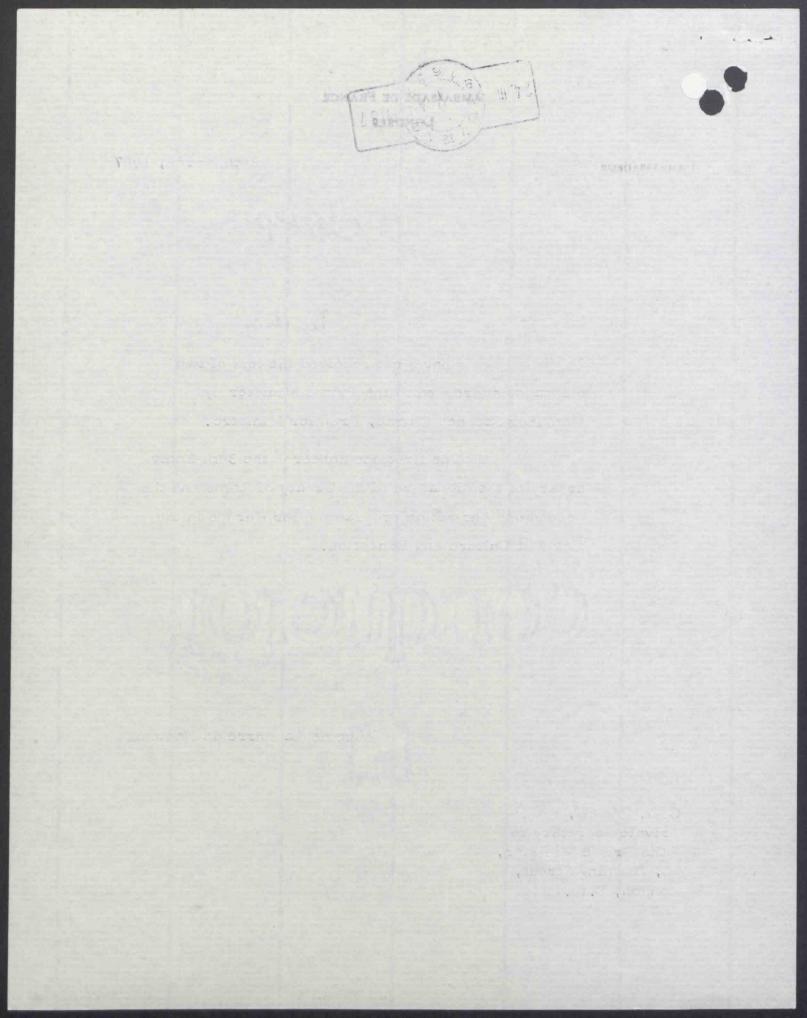
I have just received the text of two messages addressed to the Prime Minister by Monsieur Jacques Chirac, Premier Ministre.

The first one concerns the 30th Anniversary of the signature of the Treaty of Rome and the second one our action programme for Europe in the fields of Culture and Education.

you am

Luc de La Barre de Nanteuil

C.D. Powell, Esq. Private Secretary to the Prime Minister, 10, Downing Street, London, S.W.1.



#### MESSAGE DE MONSIEUR JACQUES CHIRAC, PREMIER MINISTRE

A

### THE RT. HON. MARGARET THATCHER, M.P. PRIME MINISTER

Paris, le 23 mars 1987

"Madame le Premier Ministre,

Pour célébrer le trentième anniversaire de la signature du Traité de Rome, le Gouvernement français a souhaité proposer à ses partenaires et à la Commission une nouvelle ambition.

Consciente des défis redoutables auxquels se trouve confrontée la Communauté, notamment dans les domaines économiques et budgétaires, la France estime cependant nécessaire de progresser dans deux secteurs où les réalisations sont encore peu nombreuses, l'Education et la Culture.

Trop souvent, on entend dire que l'Europe ne s'intéresse qu'à l'existence des agents économiques, en d'autres termes qu'elle se limite au domaine de "l'Europe des Marchands". Je suis convaincu qu'il convient de renforcer la coopération dans l'Education et dans la Culture afin de contribuer de façon importante à la réalisation de "l'Europe des Hommes".

L'Europe de la Culture et de l'Education, c'est d'abord un héritage et une tradition. L'Europe a commencé par là, quand un étudiant pouvait accomplir ses études dans les grandes universités de plusieurs de nos pays. C'est aussi une chance car la richesse et la variété de nos cultures sont pour l'Europe un atout formidable dans le monde contemporain. Cet atout nous ne l'avons pas encore suffisamment utilisé au niveau de nos douze pays. Enfin, aujourd'hui c'est une nécessité car les nouvelles technologies, notamment audio-visuelles, transcendent les frontières. Il nous appartient de nous unir pour mieux préserver et mieux échanger notre patrimoine commun, bref nous enrichir de notre diversité. Pour dépasser les divergences juridiques ou institutionnelles qui ont, trop souvent fait obstacle aux initiatives proposées par les Etats-Membres ou par la Commission, le Gouvernement français propose une approche très pragmatique, permettant la mise en oeuvre d'actions concrètes, réalistes mais susceptibles d'avoir un effet d'entraînement.

Cette démarche permettra, j'en suis convaincu, de progresser efficacement dans la voie d'une Europe de l'Education et de la Culture.

signé : Jacques Chirac"./.

the state of the s magnizme estarable to Control of the state of the state of the state of the state of Manuachter to the first well and an agency for the contract

## MESSAGE DE MONSIEUR JACQUES CHIRAC PREMIER MINISTRE

A

# THE RT. HON. MARGARET THATCHER, M.P., PRIME MINISTER

Paris, le 23 mars 1987

"Madame le Premier Ministre,

Le 25 mars est pour votre pays et pour la France, comme pour nos dix partenaires de la Communauté Européenne, une date importante : il marque le trentième anniversaire de la signature du Traité de Rome qui est la loi fondamentale et essentielle de la construction européenne. Le problème des années qui viennent est de constituer une force permettant à l'Europe de demeurer libre et indépendante. Ce qui est en jeu, c'est notre capacité de rester maîtres de nos décisions et de notre destin.

Si nous n'arrivons pas à créer, notamment dans le domaine économique et monétaire, une Europe crédible, les décisions essentielles seront prises ailleurs, non pas dans chacun de nos Etats mais dans d'autres parties du monde.

Seule une Europe, respectueuse de l'identité de chaque Etat, s'enrichissant de leurs différences, mais forte de ses institutions, peut nous permettre de continuer sur le chemin du progrès économique et social. de l'indépendance, de la sécurité et de la dignité.

Au-delà de cette nécessité, cette union représente la volonté qui nous anime de vivre fraternellement entre Européens, ce qui constitue pour nous un idéal.

La construction européenne, ainsi comprise, est une immense et généreuse ambition qui doit nous mobiliser et entraîner les jeunes générations.

Dès lors, nous devons rechercher les voies et les moyens d'associer davantage l'ensemble des citoyens à la construction de l'Europe, et cela dès leur jeunesse.

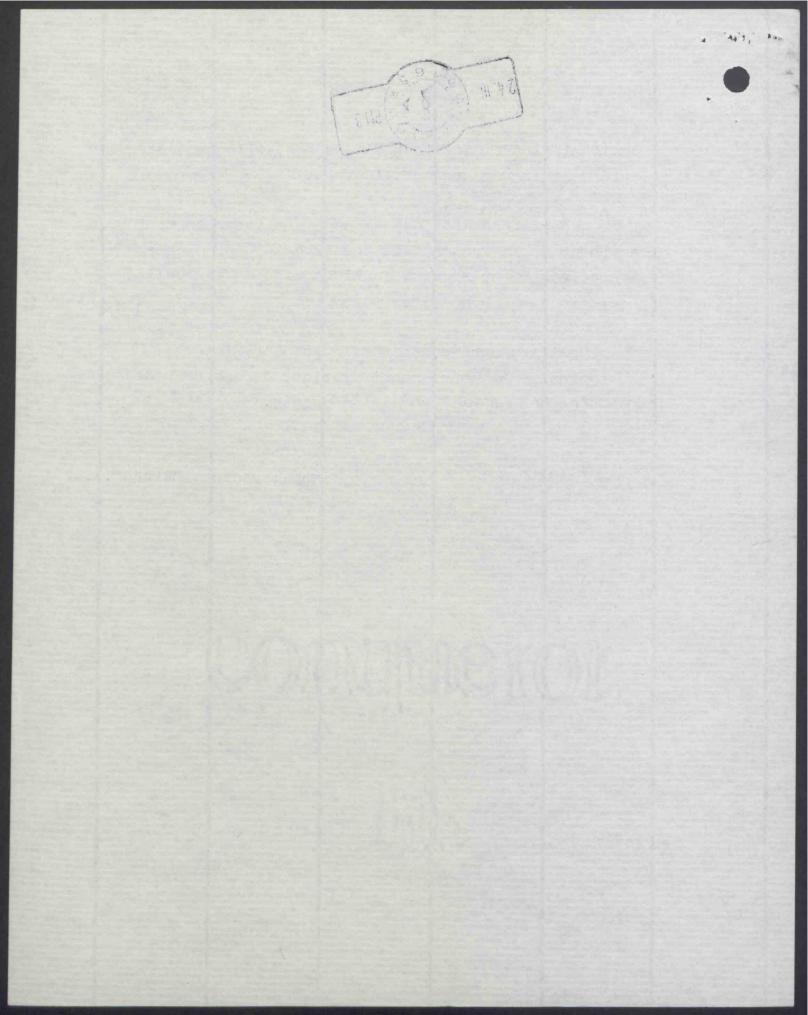
Aussi, nous fêterons à Paris, d'une manière particulièrement solennelle, cet anniversaire par une cérémonie à laquelle Monsieur le Président de la République et moi-même, nous participerons.

J'ai souhaité en outre, que tout au long de cette année 1987, l'idée européenne fasse l'objet d'une large campagne d'information auprès de l'opinion et qu'une série de manifestations, dans toute la France, illustre notre volonté de faire progresser l'Europe.

A cette occasion, je tiens à souligner le profond attachement de la France à la construction européenne et à exprimer ma très grande satisfaction de la qualité des relations entre nos deux pays.

Veuillez agréer, Madame le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération, de mes respectueux hommages et de mon bien cordial souvenir.

Signé : Jacques Chirac"./.



Le Premier Ministre

2 3 MARS 1987 Paris, le

070736

Madame le Premier Ministre,

Le 25 mars est pour votre pays et pour la France, comme pour nos dix partenaires de la Communauté Européenne, une date importante : il marque le trentième anniversaire de la signature du Traité de Rome, qui est la loi fondamentale et essentielle de la construction européenne.

Le problème des années qui viennent est de constituer une force permettant à l'Europe de demeurer libre et indépendante. Ce qui est en jeu, c'est notre capacité de rester maîtres de nos décisions et de notre destin.

Si nous n'arrivons pas à créer, notamment dans le domaine économique et monétaire, une Europe crédible, les décisions essentielles seront prises ailleurs, non pas dans chacun de nos Etats mais dans d'autres parties du monde.

Seule une Europe, respectueuse de l'identité de chaque Etat, s'enrichissant de leurs différences, mais forte de ses institutions, peut nous permettre de continuer sur le chemin du progrès économique et social, de l'indépendance, de la sécurité et de la dignité.

Au-delà de cette nécessité, cette union représente la volonté qui nous anime de vivre fraternellement entre Européens, ce qui constitue pour nous un idéal.

La construction européenne, ainsi comprise, est une immense et généreuse ambition qui doit nous mobiliser et entraîner les jeunes générations.

Dès lors, nous devons rechercher les voies et les moyens d'associer davantage l'ensemble des citoyens à la construction de l'Europe, et celà dès leur jeunesse.

Aussi, nous fêterons à Paris, d'une manière particulièrement solennelle, cet anniversaire par une cérémonie à laquelle Monsieur le Président de la République et moi-même, nous participerons.

.../...

Madame THATCHER Premier Ministre du Royaume-Uni.

- 2 -J'ai souhaité en outre, que tout au long de cette année 1987, l'idée européenne fasse l'objet d'une large campagne d'information auprès de l'opinion et qu'une série de manifestations, dans toute la France, illustre notre volonté de faire progresser l'Europe. A cette occasion, je tiens à souligner le profond attachement de la France à la construction européenne et à exprimer ma très grande satisfaction de la qualité des relations entre nos deux pays. Je vous prie de croire, Madame le Premier Ministre, en l'expression de mes respectueux hommages, J 30 am Tis condida Sous uu. Jacques CHIRAC

Le Premier Ministre Paris, le 23 Mars 1987 Nº 71.206 Madame le Premier Ministre, Chin Auia, Pour célébrer le trentième anniversaire de la signature du Traité de Rome, le Gouvernement français a souhaité proposer à ses partenaires et à la Commission une nouvelle ambition. Consciente des défis redoutables auxquels se trouve confrontée la Communauté, notamment dans les domaines économiques et budgétaires, la France estime nécessaire de progresser dans deux secteurs où les réalisations sont encore peu nombreuses l'éducation et la culture. Trop souvent, on entend dire que l'Europe ne s'intéresse qu'à l'existence des agents économiques, en d'autres termes qu'elle se limite au domaine de "l'Europe des marchands".Je suis convaincu qu'il convient de renforcer la coopération dans l'éducation et dans la culture afin de contribuer de façon importante à la réalisation de "l'Europe des Hommes". L'Europe de la culture et de l'éducation, c'est d'abord un héritage et une tradition. L'Europe a commencé par là, quand un étudiant pouvait accomplir ses études dans les grandes universités de plusieurs de nos pays. C'est aussi une chance car la richesse et la variété de nos cultures sont pour l'Europe un atout formidable dans le monde contemporain.Cet atout nous ne l'avons pas encore suffisamment utilisé au niveau de nos douze pays. Enfin, aujourd'hui c'est une nécessité car les nouvelles technologies, notamment audio-visuelles, transcendent les frontières. Il nous appartient de nous unir pour mieux préserver et mieux échanger notre patrimoine commun, bref nous enrichir de notre diversité. Pour dépasser les divergences juridiques ou institutionnelles qui ont, trop souvent, fait obstacle aux initiatives proposées par les Etats membres ou par la Commission, le Gouvernement français propose une approche très pragmatique, permettant la mise en oeuvre d'actions concrètes, réalistes mais susceptibles d'avoir un effet d'entraînement. Madame Margaret THATCHER Premier Ministre du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord ../..

2.-

Cette démarche permettra, j'en suis convaincu, de progresser efficacement dans la voie d'une Europe de l'éducation et de la culture.

Le Gouvernement français souhaite que l'approche proposée et les mesures concrètes envisagées fassent l'objet d'une discussion détaillée entre ministres intéressés, à l'occasion de réunions informelles.

Je vous prie de croire, Madame le Premier Ministre, en l'assurance de ma très haute considération,

contial sources.

Jacques CHIRAC